



Une assurance voyage, bien sûr!

◆ Pourquoi devrais-je souscrire une assurance voyage? ◆ De quel type de couverture ai-je besoin? ◆ Où puis-je obtenir une assurance voyage?



LISEZ TOUJOURS LE TEXTE ÉCRIT EN PETITS CARACTÈRES.

Gabrielle* l'a appris à ses dépens...

Gabrielle a eu un accident. Or, sa police d'assurance avait expiré trois semaines auparavant. Sa famille au Canada a dû trouver 300 000 \$ en trois jours pour couvrir les coûts de son traitement médical et de son évacuation. Gabrielle a survécu, mais sa famille s'est retrouvée avec une énorme dette à rembourser.

UNE COUVERTURE SUFFISANTE, C'EST PAYANT...

comme Jim* l'a constaté...

Jim était en croisière au large de l'Amérique du Sud lorsqu'il a eu un grave accident cérébrovasculaire. Son épouse, Élane, a communiqué avec leur représentant d'assurance, qui a pu organiser un transfert d'urgence vers un hôpital où Jim pouvait recevoir les soins d'un médecin formé à l'étranger afin de minimiser les effets à long terme de son accident. Au bout du compte, la protection de Jim lui a permis d'économiser plus de 40 000 \$ en frais médicaux.*

* Pour des raisons de confidentialité, les noms utilisés sont fictifs.

Pourquoi devrais-je souscrire une assurance voyage?

- ▶ Il est fort probable que l'assurance-maladie dont vous bénéficiez au Canada ne soit pas valide à l'étranger.
- ▶ Il se peut que le régime de soins de santé de votre province ou territoire ne couvre aucun coût ou, au mieux, ne rembourse qu'une infime partie des frais des soins médicaux reçus à l'étranger, et ce, jamais sur-le-champ.
- ▶ Les hôpitaux étrangers peuvent être très chers et exiger des paiements immédiats en argent comptant. Vous pourriez vous endetter pendant des années afin de rembourser les coûts des traitements reçus à l'étranger en cas de maladie ou d'accident.
- ▶ Le gouvernement du Canada n'acquittera pas vos frais médicaux.

De quel type de couverture ai-je besoin?

Votre assurance voyage devrait inclure des assurances maladie, vie et invalidité qui vous éviteront d'énormes dépenses, dont des frais d'hospitalisation ou de traitements médicaux à l'extérieur du Canada. Veillez à ce que votre couverture comprenne les éléments suivants :

- ▶ **Affection médicale préexistante** : assurez-vous de comprendre la définition, les limitations et les restrictions de toute affection médicale préexistante, ainsi que des examens et des traitements que vous auriez eus. Vérifiez si les frais déductibles sont clairement expliqués dans la police et planifiez vos finances en conséquence.
- ▶ **Évacuation médicale** : le régime d'assurance devrait couvrir l'évacuation médicale vers le Canada ou l'établissement de santé le plus proche offrant des soins médicaux appropriés, de même que le recours à une escorte médicale qui vous accompagnera de votre point de départ à votre destination.
- ▶ **Rapatriement en cas de décès** : voyez à ce que la préparation et le retour de votre dépouille au Canada soient assurés si vous deviez perdre la vie à l'étranger.

Un simple voyage d'une journée
aux États-Unis sans assurance
pourrait s'avérer très coûteux.

VÉRIFIEZ TOUJOURS VOTRE PROTECTION.

Ne faites pas comme Maria*...

Maria s'est rendue en République dominicaine pour un voyage d'une semaine en compagnie de ses sœurs alors qu'elle était enceinte de 34 semaines. Quelques jours après le début du voyage, elle a commencé à avoir des contractions et a été transférée à l'hôpital le plus proche, où elle a subi une césarienne d'urgence avant d'être rapatriée médicalement au Canada. Puisque son assureur n'a remboursé ni les frais médicaux ni les frais du transfert, Maria s'est retrouvée avec une facture de 75 000 \$. Malheureusement, avant de partir en voyage, elle n'avait pas relu sa police et la protection qui lui était offerte. La plupart des régimes ne couvrent pas automatiquement les problèmes liés à la grossesse.

Où puis-je souscrire une assurance voyage?

Vous pouvez souscrire une assurance voyage auprès de votre agent de voyage, d'un courtier d'assurance ou de l'assureur de votre employeur. Les sociétés émettrices de cartes de crédit peuvent aussi offrir une assurance voyage et maladie à leurs clients. Dans tous les cas, assurez-vous de vérifier la protection offerte.

Rappels :

- ▶ **Inscrivez-vous** auprès de notre service et fournissez les renseignements sur votre police d'assurance, comme le nom de votre assureur et le numéro de votre police au moment de vous inscrire.
- ▶ Vérifiez les **conseils et avertissements par pays**, et deux fois plutôt qu'une, car un changement à un avertissement pourrait avoir une incidence sur votre couverture d'assurance, et ayez toujours l'**application mobile Bon voyage** à portée de la main.
- ▶ Communiquez avec l'**ambassade ou le consulat du Canada** le plus proche pour obtenir de l'aide en cas d'urgence ou, en tout temps, avec le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence, par téléphone au +1 613 996 8885 (à frais virés là où le service est offert) ou par courriel à sos@international.gc.ca.

Ne laissez pas des factures imprévues gâcher vos vacances; vous devriez souscrire la meilleure assurance voyage selon vos moyens avant de quitter le Canada!

www.voyage.gc.ca/assurance